



Monsieur NOLLET Frédéric
Bd de Smet de Naeyer, 246
1090 BRUXELLES

Votre référence : 3758032

Devis n° 000005/001

Votre correspondant :

FRANCHI Leticia
Tél. : 04 220 30 30
Fax : 04 220 30 10

Liège, le 19 mars 2018

Monsieur NOLLET Frédéric,

Vous avez manifesté votre intérêt pour l'Ethias Assistance et nous vous en remercions.

En complément des informations qui vous ont déjà été communiquées, voici un bref résumé de l'étendue de la formule que vous avez choisie.

Ethias Assistance – "aux personnes"

Avec Ethias, vous bénéficiez, vous et votre famille, d'une assistance 24h/24 dans le monde entier.

Assistance aux personnes :

- Le remboursement des frais médicaux en milieu hospitalier à concurrence de 500.000,00 TTC par assuré et par événement,
- Le rapatriement en cas de maladie, d'accident ou décès,
- L'organisation et la prise en charge de votre retour anticipé en cas d'hospitalisation ou décès d'un membre de la famille en Belgique ou sinistre grave à l'habitation,
- L'avance de fonds à l'étranger si vous êtes démuné à la suite d'un vol ou d'un accident, ainsi que la mise à disposition de titres de transport en cas de perte ou de vol,
- Intervention dans les frais de recherche et de secours par traîneau et hélicoptère sur ou en dehors des pistes,
- Le remboursement du ski-pass au prorata des jours non utilisés, à concurrence de 125,00 TTC, lorsque l'assuré est dans l'incapacité de pratiquer le ski suite à un accident ou une maladie. Le remboursement est effectué sur présentation d'un justificatif médical.

Assistance au domicile :

- Intervention dans les frais de déplacement et main d'oeuvre d'un serrurier à concurrence de € 50,00 TTC.

Assuré 3758032

Devis : 000005/001 19/03/18



Les tarifs annuels (taxe et cotisations comprises)

Ethias Assistance aux personnes :	Tarif de base	<input type="checkbox"/>	€ 75,00
	Tarif après réduction	<input checked="" type="checkbox"/>	€ 55,00 *

*Vous bénéficiez d'une réduction sur le tarif de base.

Cette réduction est un avantage commercial conditionnel qui vous est accordé pendant la durée du contrat, pour autant que vous ou un membre de votre ménage (conjoint, enfant, parent qui habite avec vous) soyez titulaire d'un contrat d'assurance Auto ou Habitation.

Ce contrat couvre les séjours de maximums 90 jours consécutifs à l'étranger. Si votre séjour dure plus longtemps, contactez-nous pour vous aider à trouver une solution.

Si vous désirez bénéficier, sans plus tarder, de nos conditions avantageuses, il vous suffit de nous renvoyer la proposition d'assurance ci-jointe, complétée et signée.

Vous avez des questions ?

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur nos assurances vacances (tous risques bagages, assurance annulation de voyage, assurance contre les accidents corporels) ?

Appelez votre correspondant ou formez le 04/220.30.30, vous serez alors en liaison avec notre Contact Center accessible tous les jours de 8h00 à 20h00 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h30.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, Monsieur NOLLET Frédéric, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Comité de direction,

Geert Vervoort
Directeur Distribution Particuliers

Assuré 3758032

Devis : 000005/001 19/03/18

PROPOSITION D'ASSURANCE

Preneur d'assurance :

NOLLET Frédéric
 Bd de Smet de Naeyer, 246
 1090 BRUXELLES

Correspondance :

.....

Numéro d'assuré : 3758032
 Profession : Fonctionnaire
 Employeur :
 N° de compte bancaire : 001-3411256-36
 Adresse email : fnollet67@hotmail.com
 Nom et prénom du conjoint et/ou du cohabitant éventuel :

Date de naissance : 08/09/1967
 Tél. privé : 002 742 91 75
 Tél. employeur : 028003571
 GSM :

Date de naissance : . . / . . /

Garantie "Ethias Assistance" souhaitée

Ethias Assistance – "aux personnes"

Date d'effet souhaitée : . . / . . /

Votre prime annuelle toutes taxes comprises

Tarif de base	<input type="checkbox"/>	€ 75,00
Tarif après réduction	<input checked="" type="checkbox"/>	€ 55,00 *

*Vous bénéficiez d'une réduction sur le tarif de base.

Cette réduction est un avantage commercial conditionnel qui vous est accordé pendant la durée du contrat, pour autant que vous ou un membre de votre ménage (conjoint, enfant, parent qui habite avec vous) soyez titulaire d'un contrat d'assurance Auto ou Habitation. A chaque échéance du contrat, nous vérifierons si vous pouvez toujours bénéficier de cette réduction. A défaut, nous appliquerons le tarif de base en vigueur à ce moment là. Cette clause ne fait pas obstacle à l'application des dispositions de nos conditions générales relatives aux adaptations tarifaires.

Cette offre reste valable jusqu'au 19/04/2018.

Assuré 3758032

Devis : 000005/001 19/03/18

La proposition d'assurance n'engage ni le candidat preneur d'assurance, ni Ethias à conclure le contrat.

Si, dans les trente jours de la réception de la proposition, Ethias n'a pas notifié au candidat preneur soit une offre d'assurance, soit la subordination de l'assurance à une demande d'enquête, soit son refus d'assurance, elle s'oblige, sous peine de dommages et intérêts, à conclure le contrat.

La signature de la proposition ne fait pas courir la couverture.

Ethias rassemble les données à caractère personnel vous concernant pour les finalités suivantes : évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres et toutes opérations de promotion de ses services et de fidélisation en tant qu'assureur direct ou agent d'assurances. Ces données peuvent être communiquées aux entreprises faisant partie du groupe Ethias à des fins de promotion commerciale.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, en obtenir la rectification éventuelle et vous opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de promotion commerciale. Vous opposez-vous à cette utilisation ?

En cas de conclusion d'un contrat, vous donnez votre consentement à la communication éventuelle des données à caractère personnel par Ethias au G.I.E. Datassur, dans le cadre de la gestion des contrats et des sinistres. (Datassur, service fichiers – Square de Meeûs 29 – 1000 BRUXELLES).

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée à :

- Ethias – service 1035 – Rue des Croisiers 24 – 4000 LIEGE
Fax 04 220 39 65 – gestion-des-plaintes@ethias.be
- Service Ombudsman Assurances – Square de Meeûs 35 – 1000 BRUXELLES
Fax 02 547 59 75 – info@ombudsman.as

L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité pour le candidat preneur d'assurance d'intenter une action en justice. La loi belge est applicable au contrat d'assurance.

Fait à, le

Signature du candidat preneur d'assurance